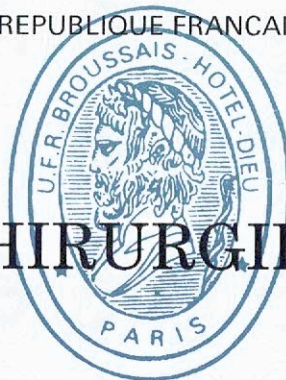


UNIVERSITE
PIERRE ET MARIE CURIE
(PARIS VI)

REPUBLIQUE FRANCAISE

FACULTE DE MEDECINE
BROUSSAIS HOTEL-DIEU
(U.F.R. 70)



DIPLOME DE MICROCHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE certifie que

Monsieur SIMON Patrick

né(e) à PARIS XII (PARIS)

le 26 SEPTEMBRE 1969

a subi avec succès, lors de la session du 24 JUIN 1997,

les épreuves prescrites pour l'obtention du DIPLOME DE MICROCHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE.

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PIERRE ET MARIE CURIE,

Vu l'arrêté du 3 septembre 1996 portant création à ladite UNIVERSITE, du DIPLOME DE MICROCHIRURGIE OPHTALMOLOGIQUE.

délivre le présent certificat à **Monsieur SIMON Patrick**

Fait à Paris, le 14 OCTOBRE 1997

Four le Président de l'Université P. et M. Curie
LE PRESIDENT,

et par délégation
Le Vice-Président


Yves TOUITOU

SIGNATURE DE L'IMPETRANT,



LE DOYEN,



N° 75 VIF 38